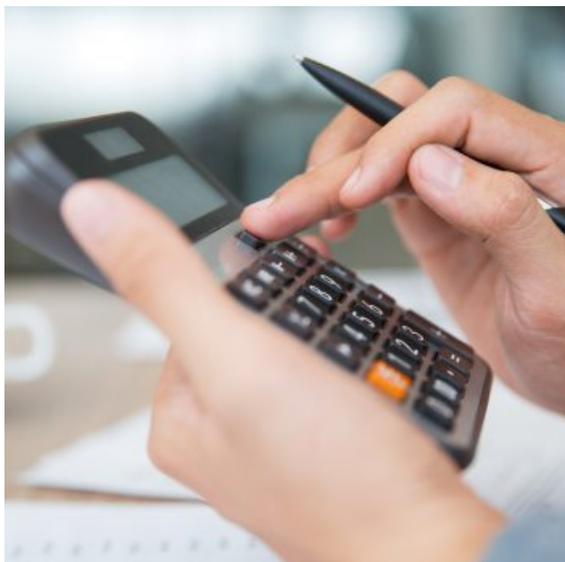


Revalorisation du point d'indice en vue : si celle-ci se concrétise, c'est une bonne nouvelle pour les 5,5 millions d'agents publics.

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



L'UNSA fonction publique poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. A minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose.

Revalorisation du point d'indice en vue : si celle-ci se concrétise, c'est une bonne nouvelle pour les 5,5 millions d'agents publics.

L'UNSA Fonction Publique revendique depuis des années le dégel de la valeur du point d'indice.

Depuis 2011, le point d'indice n'a été réévalué qu'une seule et unique fois avec une « hausse de 1,2% » (répartie en deux fois 0,6% : le 1er juillet 2016 et le 1er février 2017).

L'UNSA exigeait son augmentation de manière significative pour maintenir l'attractivité de la fonction publique. Cette exigence est renforcée par le retour de l'inflation galopante (3,6 % sur un an en février 2022, données de l'Insee).

Il aura fallu l'annonce d'une mobilisation nationale le 17 mars pour que le gouvernement accepte

de voir les choses en face.

Les employeurs publics ne pouvaient pas être les derniers à agir pour leurs personnels.

L'UNSA fonction publique poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. **A minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose.**

Par ailleurs, l'annonce de la revalorisation des frais kilométriques de 10% correspond là encore à une revendication portée par l'UNSA.

Aux côtés de tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, l'UNSA continuera de se mobiliser pour défendre leur pouvoir d'achat.

Bagnolet le 14 mars 2022

Luc Farré

Secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique

UNSA Fonction Publique

21 rue Jules Ferry - 93170 Bagnolet

Tél. 01 48 18 88 29 - fax 01 48 18 88 95

courriel : unsa-fp@unsa.org

